

SECTEUR 2. RUE DU STADE (sud)



Au sud de la rue du Stade, le site est destiné à étoffer, en second et troisième rideaux, le linéaire d'habitations existant.

Lors de l'aménagement du site, la limite séparative végétalisée doit être préservée.

Un accès unique doit être réalisé, avec une aire de retournement calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services).

Un accès piéton secondaire peut être aménagé, si l'opportunité foncière le permet, pour relier le centre-bourg.

Afin de favoriser l'ensoleillement des futures constructions, un alignement des faitages, par rapport à l'axe est-ouest, doit être respecté.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :		0,73 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		9	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	